

RW/724/2023/3177/9566/316

## **Lot 316**

Le calcul du cubage des houppiers en « mètre cube apparent » correspond au découpage du houppier en morceau d?un mètre (100 centimètres) non fendu et empilé de manière à obtenir un mètre cube apparent (100 cm X 100 cm X 100 cm), espaces vides compris. La localisation (spécificités, accessibilités, etc.) et détails du lotissement des houppiers sont disponibles sur demande auprès de l?agent forestier. Les houppiers sont marqués par des chiffres : premier chiffre = Numéro du lot + deux chiffres = numéro individuel du houppier. Exemple lot n°1, houppier n°3 = 1 + 03. Protection des sols : le débardage est obligatoire sur les cloisonnements collecteurs en place. L?accessibilité des houppiers se fait par voie unique et la plus directe possible. Les chemins et sentiers doivent constamment restés accessibles et être dépourvus de tous rémanents d?exploitation. Calcul volume : Hrec Décroissance.

Nombre d'arbres total	59	
Volume grumes	25,401	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	90,401	m³
Cube moyen	431	dm³
Circonférence moyenne	86,017	cm
Surface de coupe	5,934	ha
Contact	DETAL Jérémy, 0479650704	
Triage	Triage De Sambreville	
Propriétaire	Fosses-La-Ville Cne	
Lieu(x)-dit(s)	GROS CHENE - cpe 9	
Vente	Vente communale du cantonnement de Namur Mardi 24 octobre 2023 à 09:30 Salle communale de Strud , Rue de Bonneville, 2 à 5340 Gesves (Strud)	
TVA	2 %	
Certification PEFC	Non	

	Bouleau Amélioratio Chauffage Normal	n	Feuillus Div Amélioration Chauffage Normal	ers	Feuillus Div Amélioration Chauffage Houppier	vers	Chêne Amélioratio Chauffage Houppier	n
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
Houppier/Taillis								
45	-		1		-		-	
55	2		-		-		-	
		0,194		0,058				
65	9		2		-		-	
		1,467		0,218				
75	6		2		-		-	
85	9		2		-		-	
95	10		1		-		-	
		10,233		1,481				
105	10		1		-		-	
115	3		-		-		-	
		10,034		0,761				
125	1		-		-		-	
		0,955						
Total grumes	50	22,883	9	2,518	-		-	
Houppiers/Taillis	-		-		-	2,000	-	63,000